



# Bassin minier Uni

## pour la candidature au Patrimoine Mondial

### édito

Jean-François CARON

Président de l'Association Bassin Minier Uni

10 ans de mobilisation et de travail intense trouveront peut-être, soyons prudents mais confiants, leur aboutissement : la reconnaissance internationale de la valeur des paysages, du patrimoine et de la culture du Bassin minier. C'est émouvant de se dire que celui-ci est peut-être sur le point d'entrer dans le club des lieux les plus emblématiques de l'histoire de l'Humanité. Nous touchons du doigt l'exceptionnel et l'universel !

Parfois venus de loin, nos pères et nos grands-pères étaient au fond. Au jour, leurs femmes et leurs enfants vivaient eux-aussi au rythme de la mine. Tous ont écrit des histoires faites de solidarité, de courage et de fierté. Et ces histoires vont rencontrer l'Histoire. Les générations actuelles n'ont pas vécu la mine. Mais elles peuvent être fières d'être les héritières de cette mémoire. Fières de voir que la même émotion et la même culture sont portées par d'autres peuples de mineurs qui affrontent, aujourd'hui encore, le danger et les réalités du travail à la mine.

A travers cette ambition, notre volonté était de redonner confiance en l'avenir. Dès lors que nous sommes capables d'assumer notre mémoire collective, nous reprenons confiance, nous retrouvons de la fierté, nous sommes capables d'entreprendre. La prise de conscience que l'héritage minier est un atout et une richesse pour notre territoire nous a mené collectivement à changer de vision, à redonner du sens, à unir nos forces.

Si, dans quelques mois, le Bassin minier est inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial, mon vœu le plus cher est que nous trouvions, tous ensemble, les formes pour partager et fêter ce moment de grande fierté pour notre Bassin minier.

Rendez-vous début juillet !



### le journal de la candidature

**LE BASSIN MINIER**  
**NORD-PAS DE CALAIS**  
 \* **PATRIMOINE MONDIAL**  
 \* **EN 2012**

Bonne chance  
 Powodzenia  
 Buona fortuna  
 حَظًّا سَعِيدًا  
 Glück auf  
 好运  
 Good luck  
 Buena suerte  
 Boa sorte

Boa sorte  
 Veel geluk  
 Held og lykke  
 Noroc  
 Καλοτυχία  
 İyi şanslar  
 удачи  
 Srečno  
 Paç fat

Deux ans de suspense déjà et voici se profiler la dernière ligne droite avant les 15 jours décisifs, du 24 juin au 6 juillet, durant lesquels le sort de la candidature du Bassin minier à une inscription sur la Liste du Patrimoine mondial va se jouer.

En janvier 2010, l'Etat dépose le dossier de candidature au Centre du Patrimoine mondial, qui l'a transmis à l'ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites). Depuis, plusieurs missions d'expertises menées par l'ICOMOS se sont déroulées sur tout le territoire pour évaluer la candidature. En 2011, le dossier aurait dû passer sous les fourches caudines du Comité du Patrimoine mondial, le décideur ultime. Et, en dernière minute, ce sont deux autres dossiers qui ont été présentés. Cette année, le Bassin minier est le seul dossier français en lice. Les candidatures des Climats de Bourgogne et de la Grotte ornée Chauvet-Pont d'Arc (Ardèche) qui viennent d'être déposées auprès du Centre du Patrimoine mondial ne pourront être examinées qu'à partir de 2013. C'est notre tour !

#### Quel est le rôle du Comité du Patrimoine mondial ?

Le Comité du Patrimoine mondial est composé de représentants des 21 Etats signataires de la Convention du Patrimoine mondial. C'est lui qui décide d'inscrire ou non un site sur la Liste. Cette année, le Comité sera composé des pays suivants : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Cambodge, Colombie, Émirats Arabes Unis, Estonie, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Inde, Iraq,

Japon, Malaisie, Mali, Mexique, Qatar, Sénégal, Serbie, Suisse, Thaïlande.

#### Comment cela va-t-il se passer ?

Durant la session, les dossiers seront étudiés par ordre alphabétique des pays. La procédure sera rapide, strictement identique pour tous. Un représentant de l'ICOMOS résumera le dossier du Bassin minier en 5 minutes et expliquera pourquoi, à son avis, il mérite une inscription ou non. Si un membre du Comité pose une question, c'est l'Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO, Son Excellence M. Daniel Rondeau, qui répondra, avec l'aide de la Délégation permanente française. À l'issue de la présentation, le Comité du Patrimoine mondial procède au vote.

#### Qui est notre Ambassadeur ?

Daniel Rondeau, est d'abord journaliste et écrivain. Il a collaboré successivement à Libération, au Nouvel Observateur, à l'Express, au Monde et à Paris Match. Il a fondé les éditions Quai Voltaire. Il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages, romans et essais, ouvrages historiques sur le XX<sup>e</sup> siècle. Il a été nommé Ambassadeur de France à Malte en 2008, et occupe les fonctions d'Ambassadeur auprès de l'UNESCO depuis le 7 novembre 2011.



La ville de Saint-Petersbourg



# Dernière ligne droite Et après ?

Les 17 et 18 octobre derniers à l'Arena Stade couvert de Liévin, les rencontres BMU proposaient de se projeter dans « une après-inscription » pour aborder les effets qui en découleraient, notamment sous deux aspects :

- En termes de retombées socio-économiques : au travers du tourisme, bien sûr, mais aussi auprès des acteurs économiques pour lesquels l'inscription est un atout à valoriser,
- En matière de gouvernance : le dialogue et la concertation seront indispensables entre tous les acteurs de ce vaste territoire.

Les rencontres abordaient également la sensibilisation du jeune public car le statut Patrimoine mondial ne sera conservé que si les générations futures s'impliquent elles-aussi dans la préservation du patrimoine.

Dans ces deux pages, nous revenons sur les temps forts de ces journées faites de confrontations fructueuses et de retours d'expérience de la part de témoins venus partager les retombées de l'inscription de leurs territoires.



## Faire de l'inscription un tremplin pour le développement socio-économique

### Témoignages

**3 représentants de sites déjà inscrits ont témoigné de la manière dont l'inscription avait touché leur ville et leur région. Avec un message commun : pour obtenir des retombées économiques, il faut savoir s'organiser !**



Edouard Jacque, maire de Longwy, Geneviève Parmentier, adjointe au maire d'Albi, Laurence Lecieux, ville du Havre, James Rebanks et Mike Clarke du Lake District (GB) lors des Rencontres BMU

#### Albi se tourne vers l'international

Pour Geneviève Parmentier, adjointe au maire d'Albi, qui représentait la Cité épiscopale d'Albi inscrite en 2010, l'expérience est encore toute jeune. Après la joie et le choc de l'inscription, la réalité reprend vite le dessus. Faire face aux flux de visiteurs, repenser les circuits de découverte, ... c'est désormais du quotidien.

Pour Geneviève Parmentier, « on pourrait penser que l'inscription enfume dans le passé : et bien pas du tout. Nous allons par exemple construire une nouvelle salle de congrès conçue par l'architecte de renommée internationale, Dominique Perrault. » L'inscription est également une occasion de s'ouvrir vers l'international : « Toulouse, la ville d'Airbus, est très tournée vers l'international. Nous sommes allés voir le maire pour mettre en place une présence commune à l'international, vers Barcelone qui est toute proche, notamment. »

Désormais, la question est de faire participer les entreprises, afin qu'elles en tirent elles-aussi profit. Certaines d'entre-elles jouent le jeu. Ainsi, une entreprise qui fabrique des bus électriques emporte-t-elle systématiquement un kit de communication sur l'inscription dans tous les salons professionnels. Elle attire sur son stand des visiteurs alléchés par les photographies et l'ambiance vacances... et ils s'intéressent au bus. A l'inverse, les visiteurs attirés par le bus découvrent la beauté de la Cité épiscopale et d'Albi.

#### Longwy se transforme

Longwy possède une expérience un rien plus longue : la ville, au passé industriel aussi important que celui du Bassin minier, est inscrite depuis 2008 au sein du réseau des sites majeurs Vauban.

Le maire, Edouard Jacque a misé sur l'imagination pour tirer parti d'un patrimoine urbain gris et dont les longoviciens avaient ignoré l'intérêt jusqu'à l'inscription. « Il faut imaginer, dit-il, pour transformer un souterrain en restaurant, créer un parc d'aventures sur les remparts. Nous avons ainsi transformé les anciens grands bureaux des usines en bâtiments de services : une maison de l'emploi ou un local d'information transfrontalière. » Autre innovation : le patrimoine est restauré par des personnes en insertion : « cela génère une appropriation par les gens : ce sont eux qui l'ont fait. » commente-t-il. Et d'ajouter : « les cités ouvrières étaient des éco-quartiers avant l'heure : ils sont très économes en espace et pas besoin de voiture pour s'y déplacer. »



Mais ce qui est peut-être le plus important pour Edouard Jacque, ce sont les retombées immatérielles. « La fierté d'un territoire, la confiance générée par l'inscription. Parce que la confiance, c'est un moteur de croissance. On l'a vu à la Coupe du monde... Quand vous avez la confiance, vous avez aussi la confiance des investisseurs et de tous ceux qui peuvent aider le territoire. »

#### Le Havre accueille de nouvelles entreprises

Le Havre est inscrit depuis 2005. Le dossier est basé sur une époque douloureuse du passé, les bombardements qui ont détruit la ville en 1944. Laurence Lecieux, Direction du patrimoine culturel et UNESCO du Havre, se souvient du flot de journalistes qui a suivi l'inscription. Les touristes allongeaient leur durée de séjour, il a fallu créer des chambres d'hôtels ou d'hôtes pour les accueillir. Elle estime que « l'effet UNESCO » a duré 3 ans. « Mais après, dit-elle, il faut savoir se renouveler. » C'est sur le long terme qu'elle apprécie les retombées de l'inscription. Elle cite par exemple la nouvelle ligne de TGV qui donnera des débouchés aux entreprises portuaires et mettra le Havre à 1 heure de Paris. Les répercussions sont variées : « Nous sommes devenus une tête de pont pour les croisières vers les pays du Nord. Des entreprises s'installent au Havre. Il faut loger les salariés, dans la ville ou dans l'arrière-pays. »

Puisque les entreprises arrivent, l'enseignement suit : « Sciences Po vient de s'implanter. Une grosse plateforme d'enseignement logistique va s'installer. Mais, ajoute-t-elle, cela ne s'est pas fait tout seul : la ville a mis en place des outils pour faire fructifier le label ». Par exemple, l'appartement témoin Perret (consacré à l'architecture intérieure et à l'ameublement des années 50) ou la maison du patrimoine Atelier Perret qui est, entre autres, un espace de rencontre pour la population locale avec une permanence du Service Urbanisme une fois par mois.

### Le Lake District de Grande Bretagne s'interroge lui-aussi

Le Lake District fait partie de la liste indicative<sup>(1)</sup> du Royaume-Uni. Vaste espace de montagnes et de lacs, il constitue le plus grand Parc naturel national du pays. Mike Clarke, directeur du projet d'inscription, a fait réaliser une étude sur les retombées socio-économiques d'une inscription, confiée à Rebanks Consulting. James Rebanks a présenté les résultats de cette étude.



« 92% des investisseurs, révèle Mike Clarke, disent que lorsqu'ils choisissent un lieu pour s'installer, ils se basent sur l'image, sur la forte identité du territoire avant d'investir. » Mais « ce qui compte, ajoute-t-il, c'est la motivation. Il faut vouloir tirer parti de l'inscription, s'organiser pour le faire et non attendre que les choses viennent toutes seules. Le monde économique est attiré par le label. Celui-ci a un rôle de catalyseur. Il crée une communauté unie, porteuse d'un même message qui est donc davantage entendu. »

James Rebanks raconte que lorsqu'il a réalisé l'étude, il a rencontré un agriculteur sur le site de Cinque Terre en Italie. Cet homme vend ses citrons 60% plus chers que les mêmes fruits cultivés à quelques kilomètres de là, parce qu'ils viennent du site inscrit... Plus loin, un pêcheur qui s'est reconverti à la suite de l'inscription de Blaenavon en 2000 (Royaume-Uni) : aujourd'hui, il transporte des touristes et leur commente la richesse géologique de la côte. James Rebanks a insisté sur le fait que « le touriste culturel rapporte deux fois plus que le touriste lambda. Ces touristes dits culturels restent plus longtemps, ils dépensent plus, ils sont prêts à profiter des différentes activités, des visites donc c'est intéressant économiquement parlant. » Mais pour cela, « il faut mettre en place des structures et des rouages très bien huilés de manière à pouvoir profiter des retombées touristiques. »

Et de manière très générale, au-delà des retombées diverses, l'inscription est indirectement source de nouvelles ressources pour améliorer le cadre de vie des habitants.

(1) Liste dans laquelle les Etats font part de leurs intentions de demander une inscription.



# avant la réponse de l'UNESCO...

## Le monde de l'entreprise s'investit

**Philippe Vasseur, Président du Crédit Mutuel Nord Europe, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie région Nord-Pas de Calais**

Philippe Vasseur n'a pas pu se rendre disponible pour participer aux Rencontres mais il tenait à apporter son témoignage à travers une vidéo. Voici son message:



Didier Lignier et Yves Dhau-Decuyppère lors des Rencontres BMU

« Quand Jean-François CARON est venu me voir, pour me dire qu'il avait ce projet, j'ai été enthousiasmé d'emblée parce que c'est un projet qui était à contre-courant des images que l'on pouvait avoir du Bassin minier. C'était pour moi à la fois la reconnaissance de l'histoire et du patrimoine du Bassin minier, mais également une projection sur l'avenir.

Dès le départ, je lui ai donc répondu « oui, c'est une excellente idée », et je pense d'ailleurs avoir été la première entreprise à m'intéresser au Bassin minier dans cette candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Il va y avoir, quand nous serons reconnus au Patrimoine mondial, un effet de curiosité, il faudra rebondir tout de suite et transformer cette inscription en élément d'attractivité du territoire. L'attractivité, ce n'est pas simplement faire venir des touristes. J'espère qu'il en viendra, d'autant plus que nous allons avoir la conjugaison de deux événements en 2012 - l'inscription du Bassin minier au Patrimoine

mondial et l'ouverture du Louvre-Lens. (...) Si vous êtes capable de vous emparer de ces éléments nouveaux, vous pouvez faire venir des acteurs du monde économique, d'autres régions de France, ou même de l'étranger. Et puis, pour être un peu plus prosaïque, un peu plus terre-à-terre, des gens vont venir, il faudra les accueillir, et donc pour les personnes qui vivent sur ce territoire, il y a une opportunité de nouveaux métiers et de nouvelles entreprises. (...)

Ce que l'on peut redouter dans une opération comme celle-là, c'est le fatalisme et le scepticisme. Autrement dit, « vers quoi va-t-on ? A quoi ça sert ? On est bien comme ça... » Mais on a besoin de projets, nous le savons bien, et heureusement que nous avons ces facteurs de mobilisation et d'espérance. Je pense qu'il faut que tout le monde s'en empare. (...)

La réussite de cette région, qu'est-ce que ça peut-être ? Cela peut être des gens qui font abstraction de tout ce qui peut les séparer ou les diviser, et qui concourent à un but commun. Autrement dit, que les forces politiques, bien évidemment, mais aussi les forces économiques se mobilisent et se disent « nous avons là un élément nouveau qui peut être un levier de développement économique, à nous d'en profiter et à nous de manifester notre intérêt. »

En tant que Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Nord de France, nous aurons à rendre compte de cette mobilisation collective, avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Artois qui, de ce point de vue-là, est parfaitement engagée dans ce qui doit constituer demain une véritable opportunité de renouveau. »

**Didier Lignier, Président de Networks & Communications Systems (NCS), Vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Artois. Lors des Rencontres, il a co-animé l'atelier portant sur les retombées économiques d'une inscription.**

« Je voulais vous dire d'abord que je suis très sensible au fait d'être ici parce qu'avant d'être chef d'entreprise, je suis un fils de mineur, un gamin des corons. Je suis donc sensible à ce projet d'inscription du Bassin minier. Mais je dois vous avouer quelque chose : je l'ai découvert hier dans l'atelier en écoutant nos amis de Bourgogne (Ndlr : les climats de Bourgogne sont candidats au Patrimoine mondial), et je pense que nous, entrepreneurs de l'Artois, et je parle aussi en ma qualité de vice-président de la Chambre de Commerce de l'Artois, nous n'avons pas encore adhéré à cette démarche d'inscription du Bassin minier, mais il n'est pas trop tard pour nous rattraper. Nos amis de Bourgogne m'ont alerté hier parce qu'ils travaillent déjà depuis quelque temps avec la Chambre de Commerce de Côte d'Or. Avec Sylvain Kleczewski, qui est permanent à la Chambre de Commerce Région Nord-Pas de Calais et qui est notre directeur de l'antenne du Louvre-Lens, nous sommes tous les deux convaincus et je demanderai dans les prochains jours à mon Président de Chambre de Commerce de l'Artois, Edouard MAGNAVAL, mais aussi à notre Président Régional, Philippe VASSEUR, que Sylvain Kleczewski soit notre représentant, non seulement du Louvre-Lens mais aussi de Bassin Minier Uni, parce que cela a tellement de sens, tout est tellement lié. (...) Je note d'ailleurs que sur le site de la Chambre de

Commerce de l'Artois, à la première page, il y a maintenant une vraie page sur le Bassin minier. Donc on progresse tout doucement. (...) Nous avons, nous entrepreneurs, besoin d'élus politiques qui ont une vision pour leur territoire, qui emmènent ce territoire, qui veulent le positionner stratégiquement là ou d'autres ne sont pas. (...) Moi, je rêve d'une seule marque pour le Louvre-Lens et le Bassin minier. Ne multiplions pas les annonces, essayons d'avoir une identité forte avec une marque forte, ce qui permettra d'avoir une communication associée qui marquera aussi les esprits.

Nous essaierons rapidement de mener des actions avec la chambre de Commerce de l'Artois, la Chambre de Commerce Nord-Pas de Calais, pour bien sensibiliser tous nos ressortissants à ces magnifiques projets que vous menez depuis quelque temps. »



## Comment le Bassin minier pourrait-il bénéficier au mieux de l'inscription ?

**La Mission Bassin Minier s'est posée la question. Benoit Brocq, chargé de mission au développement économique, a pointé 10 pistes de réflexion, qui seront approfondies par tous les acteurs investis dans le dossier.**

→ **L'attrait touristique d'un territoire se transforme en attractivité économique** : son image de secteur touristique attire investisseurs et travailleurs qualifiés intéressés par une qualité de vie, des paysages agréables, et une vie culturelle riche.

→ **L'inscription est un outil de marketing territorial et donc un outil de développement économique** : la reconnaissance du caractère exceptionnel du Bassin minier peut inciter les investisseurs à le préférer par rapport à d'autres régions elles-aussi bien équipées.

→ **L'ouverture vers l'international est un facteur de coopération économique** : l'inscription est un outil pour tisser des liens avec d'autres territoires aux préoccupations proches. Les liens culturels peuvent déboucher sur des échanges économiques, qui créeront des emplois.

→ **Le Bien inscrit devient un capital** : les friches deviennent opportunités foncières, les réseaux de cavaliers deviennent des pistes de déplacement doux, les cités sont des terrains d'expérimentation de techniques d'éco-rénovation, lieux d'émergence de nouveaux savoir faire exportables.

→ **La mobilisation pour monter le dossier a créé des habitudes de travail en commun** : une démarche de candidature est une aventure de longue haleine qui crée du collectif. Apprendre à travailler ensemble, à porter un regard commun sur une problématique est un atout pour dessiner ensemble une stratégie de développement économique et la porter ensemble.

→ **La démarche d'inscription est une école d'exigence** : exigence des critères d'inscription, exigence de gestion pour conserver le label, c'est une école de qualité qui va profiter aux projets économiques.

→ **Les agents économiques sont soucieux de la qualité sociale et culturelle de leur territoire** : travailler la qualité patrimoniale du cadre de vie est un atout pour attirer des entreprises soucieuses d'associer ces valeurs à leur image de marque.

→ **La culture est un passeport pour une économie de la connaissance** : l'innovation nécessite un climat de créativité. Un tel climat est vivifié par une vie culturelle intense, qui va aussi attirer des enseignements de qualité.

→ **L'inscription est une démarche qui redonne sens et ambition** car elle est motif de fierté, reconnaissance de la grande valeur de la culture née ici. Sens et ambition permettent d'aborder le monde avec confiance pour conquérir de nouveaux marchés.

→ **La diversité culturelle est aussi précieuse que la biodiversité** : les savoir faire très différents nés dans des cultures originales seront peut-être demain les savoir faire qui deviendront essentiels pour construire un monde plus respectueux de l'environnement et des hommes.

Retrouvez le document complet de la Mission Bassin Minier sur [www.bmu.fr](http://www.bmu.fr)



Рақ fat

Καλοτυχία

好运

удачи

Buona fortuna

Bonne

Glück auf

Boa sorte

iyi şanslar

Veel geluk

LE BASSIN  
MINIER  
NORD-PAS DE CALAIS  
PATRIMOINE  
MONDIAL  
EN 2012



Srećno

Noroc

Buena suerte

حَظًّا سَعِيدًا

chance

Held og lykke

Powodzenia

Good luck



## Dernière ligne droite avant la réponse de l'UNESCO... Et après ? (suite)



# Prêts pour la gestion du futur Bien inscrit !



**Disposer d'un plan de gestion est nécessaire pour obtenir l'inscription. Le faire vivre et préserver le Bien inscrit tout en développant le territoire est la condition pour conserver le label. Et ce, d'autant plus que 87 communes se situent dans le périmètre proposé à inscription (125 avec la zone-tampon), abritant 353 éléments de patrimoine et de paysage. Le plan de gestion, construit avec l'ensemble des acteurs du patrimoine minier, contient les engagements et les orientations nécessaires à la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du Bassin minier dans les prochaines décennies.**

Dans cet objectif, l'Etat et la Région ont mis en place une Commission de concertation du Bassin minier (cf. encadré ci-dessous). Comme l'a rappelé Véronique Chatenay-Dolto, Directrice Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et représentant le Préfet de Région, cette commission s'est réunie pour la première fois le 4 octobre 2011. Pour elle, cette commission « est une manifestation de notre volonté, très pragmatique, de créer un lieu de dialogue, un lieu de confrontation (...) très concret pour résoudre les questions matérielles qui peuvent se poser dans l'application notamment du droit national. » Ce lieu de dialogue est d'autant plus important, qu'à travers la

reconnaissance espérée de l'UNESCO, il s'agit, collectivement, « d'inventer un nouveau modèle socio-économique tout en gardant lisibles les traces de l'histoire, en utilisant mieux les biens qui sont, à des degrés divers, protégés, en continuant à y faire vivre une population. » Et d'ajouter, « la culture est aujourd'hui une dimension essentielle du vivre ensemble, une dimension essentielle du lien social, ne serait-ce aussi que par les effets induits, notamment économiques, mais aussi en termes de développement de la recherche, de développement d'un certain nombre d'éléments essentiels pour notre avenir. »

Quant à Yves Dhau-Decuypère, directeur de la Mission Bassin Minier, futur gestionnaire du label Patrimoine mondial, celui-ci a insisté sur le fait que la gestion se base aussi sur la contractualisation, et que rien ne se fait sans contractualisation. « La contractualisation, c'est la garantie de l'accord des acteurs ; elle nous oblige à trouver des solutions face à un triple enjeu : un enjeu de préservation, un enjeu environnemental - en particulier quand on parle logement, on pense aux politiques de réduction des dépenses d'énergie -, mais aussi un enjeu social. La commission de concertation va dans ce sens. »

Mais la gestion passe aussi par l'appropriation et la sensibilisation des jeunes générations aux valeurs de ce patrimoine. Colette Dréan, conseillère Patrimoine à la DRAC, a souligné que « la demande est très forte en matière d'outils de médiation (...) et que la question est aussi de capitaliser les connaissances et de les rendre accessibles. » Pour elle, s'il existe de nombreux dispositifs institutionnels à saisir, notamment dans l'Education Nationale, « il s'agit également de ne pas oublier les actions qui sont menées hors temps scolaire, que ce soit avec les centres de loisirs ou les maisons de quartier, notamment parce qu'elles font appel à des étapes pédagogiques et à des modes d'intervention qui sont très différents dans la médiation ».

L'enjeu est aujourd'hui de créer « une dynamique de territoire partagée par l'ensemble des acteurs pour valoriser les projets, de favoriser les échanges et leur mise en réseau, et de qualifier les actions. »

## Trois questions à Dominique Dupilet Président du Conseil général du Pas-de-Calais



**CULTURE ET PATRIMOINE** Comment le Conseil général va-t-il (a-t-il déjà) intégrer les richesses patrimoniales du Bassin minier dans sa politique culturelle ? Comment en fera-t-il un atout pour soutenir et accompagner le développement culturel des territoires ?

Le patrimoine est si emblématique qu'il appartient aux élus de proximité comme à la population de se mobiliser pour la préservation de ces témoignages d'une histoire locale et d'une mémoire vive. Pour se faire, il était essentiel de relier les différents éléments qui composent ce patrimoine pour lui rendre vie, lui donner plus de sens aux yeux de nos visiteurs et devenir une destination touristique pour les visiteurs, un programme culturel et économique pour les habitants du Bassin minier. Ainsi, sur le site du 11-19 qui est un exemple, nous subventionnons la Scène nationale « Culture Commune » comme les éco-entreprises et le parc d'activité nature. Le Département s'inscrit dans cette dynamique empreinte de fierté pour son patrimoine et son histoire. En 2012, le Métaphone à Oignies et le Musée du Louvre-Lens, implantés sur d'anciens carreaux de mines, sont les exemples de ce mariage entre patrimoine et culture.

**TOURISME** L'année 2012 est une année stratégique pour le tourisme avec l'inscription espérée au Patrimoine mondial du Bassin minier et l'ouverture du Louvre-Lens. Dans ce cadre, quelles actions spécifiques le Conseil général développe-t-il pour un développement touristique de qualité ?

2012 sera un millésime à nul autre pareil. Si les Jeux olympiques se font à Londres, dans la banlieue du Pas-de-Calais, le Bassin minier ne sera certainement pas en reste et accueillera des équipes olympiques et beaucoup de curieux. Le Louvre-Lens sera inauguré en décembre prochain. J'espère une inscription au Patrimoine mondial de l'Humanité rapide. Ce sont des moteurs pour le département permettant d'élargir le concept de destination pour notre territoire, de retenir les touristes et de renforcer l'impact et la notoriété du Pas-de-Calais. Nous allons accueillir le monde. Les habitants du Pas-de-Calais, grâce à cette légendaire hospitalité, seront les meilleurs ambassadeurs pour qu'une fois revenus dans leurs pays, les touristes puissent dire que le Pas-de-Calais mérite le détour.

**ENVIRONNEMENT** Les Biens proposés à l'inscription comportent à la fois un patrimoine urbain et un patrimoine naturel, dont les terrils sont des éléments forts. Comment le Conseil Général participe-t-il à leur protection et à leur valorisation ?

Par le classement et par l'acquisition, le Département et Eden62 s'assurent de la protection, de l'aménagement en vue de l'ouverture au public et du développement de la biodiversité. Aujourd'hui, c'est 260 hectares de terrils qui appartiennent au Département. Des expertises, des campagnes de bagages d'oiseaux, des inventaires floristiques sont réalisés, concourant à la définition des objectifs départementaux. De même, des actions d'information et de sensibilisation sont organisées au cours des visites.

**Le Conseil général soutient la démarche de candidature depuis le début, quels effets attendez-vous d'une inscription au Patrimoine mondial du Bassin minier ?**

Depuis 2003, le soutien financier et moral du département en faveur d'un classement UNESCO du Bassin minier au titre du 'paysage culturel évolutif' s'inscrit dans une stratégie d'ouverture sur le monde de notre territoire mais aussi de valorisation de nos joyaux patrimoniaux. La restauration du stade-piscine de Bruay-La-Buissière, de la Maison Syndicale de Lens, de l'église néo-byzantine d'Hénin-Beaumont avec un projet de valorisation de son mobilier d'art sacré, sans oublier la restauration des bâtiments miniers du site 9-9bis de Oignies, la création de vitraux dans l'église du coron Saint-Amé à Liévin illustrent parfaitement cet engagement.

## Première commission de concertation le 4 octobre 2011

La commission rassemble les représentants de l'Etat, ceux de la Région, des Conseils généraux et des intercommunalités, les maires, et différents organismes liés à l'aménagement du territoire (Parc Naturel régional Scarpe-Escaut, Mission Bassin Minier, Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord et du Pas-de-Calais, ...).

Le 4 octobre 2011, le Préfet a présenté les cadres réglementaires de protection et de gestion du patrimoine. Ensuite, les participants ont échangé sur les méthodes de travail et les conditions d'application de ces réglementations. L'exemple de concertation réussie autour de la requalification de la cité de la Solitude a par ailleurs été présenté par le maire de Vieux-Condé, Serge Van Der Hoeven, et Marie-Hélène Foubet, Société Immobilière del'Artois. Jean-François Caron et Dominique Bur, le Préfet de Région, ont rappelé que les enjeux de qualité architecturale et paysagère et le développement durable sont aussi importants pour l'inscription que les dimensions historiques et culturelles. « Chaque acteur du développement, a affirmé le Préfet, doit considérer cette symbiose entre la nature et l'œuvre de l'homme qui justifie si bien la demande d'inscription dans la catégorie des « paysages culturels évolutifs », en évitant la banalisation des espaces » (...) « Les politiques de reconversion spatiale doivent aujourd'hui s'en emparer pour préserver l'environnement si particulier de ce territoire où s'imbriquent les terres agricoles, les villages et les vestiges de la période minière. »

## Pour en savoir plus, les actes des Rencontres BMU sont disponibles sur [www.bmu.fr](http://www.bmu.fr)

### Trois questions à Patrick Kanner

Président du Conseil général du Nord



#### CULTURE ET PATRIMOINE

**Comment le Conseil général va-t-il (a-t-il déjà) intégré les richesses patrimoniales du Bassin minier dans sa politique culturelle ? Comment en fera-t-il un atout pour soutenir et accompagner le développement culturel des territoires ?**

Le patrimoine architectural fait partie de l'identité culturelle du territoire, à plus forte raison lorsqu'il s'agit du patrimoine minier. Le Conseil général accompagne les propriétaires publics pour restaurer et valoriser

ce patrimoine, qu'il soit ou non protégé au titre des Monuments Historiques, comme par exemple, la restauration du site de Wallers-Arenberg portée par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut. Le Département du Nord participe également aux projets expérimentaux de réhabilitation des cités minières remarquables en éco-cités, en partenariat avec la Région Nord-Pas de Calais et la Mission Bassin Minier, comme les cités Lemay et Sainte Marie à Pecquencourt, la cité Taffin à Vieux-Condé, ou la cité Thiers à Bruay-sur-l'Escaut.

**TOURISME** L'année 2012 est une année stratégique pour le tourisme avec l'inscription espérée au Patrimoine mondial du Bassin minier et l'ouverture du Louvre Lens. Dans ce cadre, quelles actions spécifiques le Conseil général développe-t-il pour un développement touristique de qualité ?

La qualité de l'offre touristique et de l'accueil est l'une des priorités de la politique « tourisme » du Département et celle-ci prend différentes formes. A titre d'exemple, au-delà du soutien traditionnel aux offices de tourisme, le Département facilite l'accueil des visiteurs avec notamment, les Relais Information Service : il y en a une quinzaine sur le territoire du Hainaut. Par ailleurs, nous soutenons certains pôles touristiques majeurs, comme cela a été le cas avec le Centre Historique Minier de Lewarde. La trouée de Wallers est jalonnée de panneaux-image dont le graphisme sera modernisé cette année. Le Département développe aussi, sur les sites, une politique de signalisation comme par exemple pour la Maison du Terril (Rieulay), la Forêt de Marchiennes, la Ville fortifiée de Condé-sur-l'Escaut, la Fosse d'Arenberg, ou encore l'Espace de Loisirs de Raismes. Enfin, plusieurs projets d'hébergement ont fait l'objet d'une subvention au titre de la politique départementale

d'aide à l'hébergement touristique : 4 gîtes miniers à Wallers-Arenberg, trois chambres d'hôtes à Bouchain et un gîte rural Gîtes de France à Hélesmes.

**ENVIRONNEMENT** Les biens proposés à l'inscription comportent à la fois un patrimoine urbain et un patrimoine naturel, dont les terrils sont les éléments forts. Comment le Conseil Général participe-t-il à leur protection et à leur valorisation ?

Depuis plusieurs années déjà, de nombreux terrils ont été acquis par le Conseil général au titre des Espaces Naturels Sensibles. Un certain nombre d'entre eux sont dans le périmètre proposé à l'inscription au Patrimoine mondial. Conscient de l'importance de ce patrimoine départemental, et pour améliorer encore les chances de la candidature auprès des instances décisionnelles de l'UNESCO, nous avons souhaité aller plus loin en proposant à l'Etat le classement de certains terrils : le terril Germignies Nord (communes de Flines-lez-Râches et Marchiennes), le terril Sainte Marie (commune d'Auberchicourt), le terril Renard (commune de Denain) et le terril Audiffret (commune d'Escaudain) qui est en cours d'acquisition auprès de l'Etablissement Public Foncier.

Par ailleurs le département poursuit sa politique d'aménagement de ses sites pour les rendre accessibles au public.

**Le Conseil Général soutient la démarche de candidature depuis le début, quels effets attendez-vous d'une inscription au Patrimoine mondial du Bassin minier ?**

Bien entendu, dès 2004, le Département du Nord a soutenu la préparation de la candidature du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO, notamment en finançant l'association BMU afin de lui permettre de mener à bien ses missions. En 2010, le Conseil Général a pris une délibération de soutien à la démarche globale et a signé la charte de l'association Bassin Minier Uni pour la promotion et la protection du patrimoine minier.

Facteur d'échange et d'ouverture au monde, l'inscription sera aussi un facteur d'attractivité qui dynamisera le tissu économique local et valorisera de manière « exceptionnelle et universelle » les cultures et expressions artistiques propres au Nord.



Le site minier de Wallers-Arenberg



Le « Métaphone » à Oignies (ouverture en 2012)



#### INTERVIEW

Pour Christian Berger, directeur-adjoint du Comité régional de tourisme du Nord - Pas de Calais (CRT), les années 2012 à 2014 seront celles de tous les challenges. 2012 : peut-être l'inscription au Patrimoine mondial. 2013 : l'ouverture du Louvre-Lens. 2014 : l'inauguration d'un mémorial mondial en l'honneur des soldats de toutes nationalités morts lors de la Première Guerre mondiale à Notre-Dame de Lorette.

Pour relever ses enjeux, les acteurs principaux du tourisme s'organisent et unissent leurs efforts. Des groupes thématiques de travail se réunissent régulièrement: Comité régional de Tourisme, les deux Comités Départementaux du Nord et du Pas-de-Calais, les offices de tourisme de Béthune, Nœux-les-Mines, Lens-Liévin, Arras, Douai et Lille mais aussi la Mission Bassin Minier, BMU, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord de France...

L'objectif est de taille ! Il s'agit de proposer de nouveaux produits touristiques qui incitent les visiteurs à envisager un séjour dans notre région plutôt qu'un simple passage. Pour cela, explique-t-il, « les touristes ont besoin qu'on leur offre beaucoup de possibilités autour de la destination qu'ils ont choisie initialement. Ce sera, par exemple, la visite d'un site couplée à un spectacle, une grande exposition, un événement sportif. Il faut guider le visiteur pour qu'il ait envie de rester, de revenir, le séduire avec des « packages » comprenant plusieurs activités. »

Porté par les 3 grands événements majeurs qui mettront en lumière le Bassin minier, les acteurs du tourisme régional sont entrés dans une dynamique forte, avec une grande envie de travailler ensemble. Symbole de cette dynamique, le Nord-Pas de Calais occupera un tiers de l'espace « France » au plus grand salon du tourisme mondial : l'ITB de Berlin en mars ! La communication sera principalement axée sur le tourisme culturel qui inclut façon de vivre, paysages, patrimoine et mémoire.

Le CRT travaille également avec les tours opérateurs privés afin qu'ils choisissent d'intégrer dans les voyages qu'ils proposent à leurs clients le patrimoine et les paysages du Bassin minier, notamment en jouant sur le label « Louvre », mondialement connu.

**Christian Berger se sent-il prêt pour faire face à un afflux de visiteurs ?**

« C'est notre priorité. Par exemple à Albi, après l'inscription, le nombre de visiteurs a augmenté de 30% ! Même si nous ne parvenons pas à ce chiffre, l'hébergement existant n'est pas tout-à-fait suffisant. Des hôtels vont donc ouvrir sur Lens et ailleurs, de nouveaux gîtes et pourquoi pas, une auberge de jeunesse internationale. Il y a également la question de l'acheminement. Les offres de transport collectif vont devoir être développées. Nous réfléchissons à des navettes électriques qui pourraient être mises en place entre les gares et les lieux d'hébergement par des coopératives regroupant les hébergeurs. »

Autre point important : l'accueil de nombreux visiteurs étrangers demande une bonne maîtrise de l'anglais. Ce n'est pas une problématique nouvelle pour le CRT qui propose depuis 2004 des cours d'anglais et de néerlandais gratuits pour les hôteliers, les restaurateurs, les responsables d'équipements... cette action va être renforcée via les chambres de commerce et d'industrie : des outils pédagogiques sont mis à leur disposition pour que les personnes intéressées puissent se former à proximité de chez elles.

## Deux mineurs rescapés de la catastrophe de San José au Chili en visite dans le Bassin minier



Jean-François Caron avec Pablo Rojas Villacorta et Victor Segovia Rojas, nouveaux ambassadeurs de la candidature auprès d'autres bassins miniers dans le monde.

**Durant la première semaine de décembre 2011, deux mineurs chiliens, Pablo Rojas Villacorta et Victor Segovia Rojas, étaient en visite dans le Bassin minier.**

Ils représentaient les 33 mineurs coincés du 5 août au 13 octobre 2010 au fond de la mine d'or et de cuivre de San José après un effondrement. Leur tragédie avait été largement relayée par toutes les télévisions à travers le monde et avait trouvé chez nous une résonance toute particulière. Ils étaient invités par l'équipe de Mineurs du Monde, un projet porté par le Conseil régional pour mettre en valeur l'histoire et la mémoire universelles des mineurs (Cf. Journal n°10).

A l'occasion de cette visite, le jour de la Sainte-Barbe, patronne des mineurs, fête également au Chili, un documentaire intitulé « Carnets du sous-sol » et réalisé par Sylvie Blum a été projeté au Colisée de Lens, en présence des deux mineurs. Le film retrace la vie de ces hommes restés deux mois et demi prisonniers de la terre et comment ils tentent de surmonter leur terrible expérience, une fois les caméras

détournées. Il célèbre le caractère universel de la condition de mineur et les dangers qui planent encore aujourd'hui sur ce métier. Après la projection, les spectateurs ont ensuite pu échanger avec les mineurs chiliens.

Au cours de leur périple, qui les a menés de Paris, où ils ont visité le Louvre, à Lewarde ou au stade de Lens, d'anciens mineurs, les joueurs et supporters du RC Lens, les jeunes du lycée Henri Senez à Hénin-Beaumont (voir article ci-dessous) et bien sûr les élus ont pu rencontrer Pablo Rojas Villacorta et Victor Segovia Rojas.

Jean-François Caron, qui a accompagné les deux mineurs dans leur découverte, les a intronisés Ambassadeurs de la candidature du Bassin minier au Patrimoine mondial auprès d'autres sites similaires dans le monde.

## Les jeunes des bassins miniers dans le monde échangent mots et musique



**Depuis 2004, BMU porte des projets de sensibilisation du jeune public en partenariat avec le CPIE Chaîne des Terrils.**

Les enfants et les jeunes sont sensibilisés à la candidature du Bassin minier au Patrimoine mondial mais également au patrimoine minier, hérité de 3 siècles d'exploitation du charbon, qui constitue aujourd'hui son cadre de vie. Ils découvrent, sur le terrain, les richesses de leur patrimoine. Ils accueillent, dans leurs classes, des intervenants extérieurs, anciens mineurs, écrivains,...

Ils deviennent, peu à peu, « ambassadeurs » du territoire. Compte tenu de la mobilisation des uns et des autres autour de ces projets (1 200 personnes ont participé au projet PORTRAITS mené sur 2010/2011), et parce que 2012 devrait voir le dossier du Bassin minier présenté devant le Comité du Patrimoine mondial, la démarche en direction des scolaires prend cette année une dimension internationale.

Ainsi, près de 1 000 scolaires du Bassin minier échangent cette année des correspondances avec d'autres jeunes des Bassins Miniers du monde. Par exemple, le LP François Albert de Noeux les Mines échange ses impressions avec de jeunes Polonais, le lycée Blaringhem de Béthune envoie de la musique au Brésil, ...

Et c'est dans ce cadre que des jeunes du Lycée Professionnel Senez d'Hénin-Beaumont ont reçu les mineurs chiliens en visite sur le territoire. Les élèves de Terminale avaient ainsi préparé une présentation de leur Bassin minier candidat au Patrimoine mondial. Puis, ils ont interrogé Victor et Pablo sur leurs conditions de vie au Chili mais surtout sur la manière dont ils ont vécu le drame qui les a maintenus pendant 69 jours sous terre à 600 mètres de profondeur.

**Affichez votre soutien !**

Téléchargez le logo « Bonne Chance » sur le site internet de BMU.

Rendez-vous du 24 juin au 6 juillet pour suivre en direct le Comité du Patrimoine mondial sur [www.bmu.fr](http://www.bmu.fr)



## Hommage...

« Rendez-vous en juin pour fêter la victoire ! »

Julien Delaby écrivait ces mots en janvier dernier, comme un espoir partagé pour cette terre à laquelle il était attaché.

Depuis le début de l'aventure BMU, et bien avant avec la Conférence Permanente du Bassin minier, le militant, le syndicaliste qu'était Julien a pris une part active dans la valorisation du Bassin minier.

Très attaché à la reconnaissance à apporter aux hommes et aux femmes du territoire, il a toujours été garant des valeurs humaines. Au sein de l'association, il a co-animé un atelier de bénévoles, l'atelier Nouvelle Economie, pendant plusieurs années. Il partageait notre conviction qu'une inscription au Patrimoine mondial était aussi porteuse de développement pour le Bassin minier.

Julien nous a quittés le 7 février dernier.

## le journal de la candidature N°11 - FÉVRIER 2012

- **Directeur de publication :** Jean-François CARON, Président
- **Directeur de la rédaction :** Catherine O'MIEL, Directrice
- **Ont participé à la rédaction de ce numéro :** Gonzague DEVAUX, Myriam DUCHENE, Gouvernance & Développement. Florence MINI, Marie PATOU, association BMU
- **Crédits photos :** Maryka, Hélène Decamin, Ville du Havre-T.Malgras, Ville d'Albi, Ville de Longwy, Lake District, Hérault Arnod Architectes, Mission Bassin Minier, Conseil général du Nord, Conseil général du Pas-de-Calais, Conseil régional Nord-Pas de Calais, CRT Nord-Pas de Calais et Ph.Frutier/Altimage
- **Conception graphique :** Stéphane DESCAMPS
- **Impression :** QUALIT' IMPRIM - ISSN en cours



**ASSOCIATION BASSIN MINIER UNI POUR LA CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL**  
 4 rue Vasco de Gama  
 62750 LOOS-EN-GOHELLE  
 Tél. : 03 21 70 34 74 / Fax : 03 21 78 90 22  
 contact@bmu.fr  
[www.bmu.fr](http://www.bmu.fr)

Avec le soutien financier de :

